

NIDIFICATION DE L'ECHASSE BLANCHE

EN BRETAGNE (1967)

par Patrick DORVAL

L'année 1965 a vu une augmentation notable des effectifs d'Echasses blanches (*Himantopus himantopus*) nicheuses sur les lieux habituels de nidification, ainsi qu'une extension temporaire de l'aire de nidification vers l'ouest et le nord. En France, l'espèce s'est reproduite en trois points au moins au-dessus de la Loire, notamment dans les marais de Séné (56) où 21 nids furent dénombrés cette année-là. Comme cela se produit souvent pour cette espèce, le fait aurait pu rester sans lendemain et les Echasses abandonner l'endroit colonisé une année d'invasion, mais en 1966, 12 à 15 couples ont pu mener à bien leur couvée dans ce même marais de Séné.

En 1967, non seulement les Echasses nichaient encore à Séné mais nous en avons également trouvé une petite colonie près de l'étang de Trenvel, en baie d'Audierne (29S).

SENE 1967. Deux visites ont été faites aux marais de Séné, le 18 juin et le 1 juillet

1967. L'un d'entre nous ayant participé à la découverte des premiers nids l'année de l'installation, nous remarquons dès l'abord que l'ancien emplacement a été abandonné : quelques Echasses le survolent de temps à autre mais nous ne parvenons à découvrir qu'un nid abandonné contenant encore trois oeufs à peine incubés. Par la suite nous trouverons huit nids dans deux anciennes salines situées l'une à l'est, l'autre au nord du premier emplacement.

La première des deux est presque totalement asséchée : nous y comptons 13 individus mais nous ne réussissons à trouver que quatre nids lors de notre premier passage. Le 1er juillet il en sera découvert un cinquième.

La seconde, elle, est partiellement inondée et seules des crêtes herbeuses en émergent. C'est là que nous trouverons quatre nids d'Echasse alors que 9 individus fréquentent cette partie du marais.

Enfin une autre saline est fréquentée par quatre adultes qui manifestent des comportements très nets d'oiseaux nicheurs. Mais, malgré des recherches attentives, nous n'y trouvons rien que quelques oeufs dispersés dans la boue.

En résumé, 26 Echasses adultes habitaient en 1967 la partie que nous avons prospectée des marais de Séné. Nous n'avons vu que 8 nids, mais le nombre de "couples" nicheurs était sans doute supérieur. Notons qu'une importante fraction des nids découverts contenaient des pontes anormalement élevées : 3 nids à 7 oeufs 1 nid à 5 oeufs et 4 nids à 4 oeufs. En 1965 nous avions déjà noté des faits semblables : une ponte de 7 oeufs et une autre de 8 oeufs pour trois nids trouvés ! Il nous est difficile en raison de la brièveté de nos passages d'interpréter ce fait avec certitude mais il n'est pas exclu que ces pontes supranormales soient l'oeuvre de deux femelles (?).

Signalons également que cette année les nids étaient presque tous construits sur de petites éminences herbeuses (*Puccinellia*), simples dépressions abondamment garnies de matériaux. Nous n'avons pas trouvé, comme en 1965, de nids de construction haute, établis dans l'eau peu profonde.

Enfin, au moment de notre visite, nous n'avons assisté qu'à une éclosion. Dans une ponte de quatre oeufs, un poussin était déjà sorti et les trois au-

tres perçait leur coquille. Cependamment les adultes manifestaient le comportement di de "l'injury-feigning" avec parfois une grande intensité.

BAIE D'AUDIERNE 1967. Le 25 juin, lors d'une excursion ornithologique en Baie d'Audierne, notre attention est attirée par la présence de huit Echasses adultes dans le marais s'étendant entre l'étang de Trenvel et le cordon littoral. Quatre d'entre elles manifestent le comportement caractéristique des nicheurs et, après de brèves recherches, nous parvenons à trouver un nid dans la partie centrale du marais, légèrement surélevée, et plus sèche que les parties voisines. Il contient quatre oeufs à l'éclosion. L'autre couple doit avoir des poussins nouveau-nés, mais nous ne parvenons pas à les repérer. La durée d'incubation étant de 25 ou 26 jours, le début de la ponte remonterait aux derniers jours de mai, ce qui nous permet de situer au milieu de ce mois l'installation des oiseaux sur leur lieu de nidification.

Le 15 juillet, revenus sur les lieux, nous sommes survolés par une Echasse alarmant, se posant à proximité immédiate, manifestant le comportement de l'injury-feigning. Nous découvrons rapidement la raison de ces démonstrations : deux jeunes individus en duvet courent dans la végétation rase. Vingt jours s'étant écoulés depuis notre première visite, il n'est donc pas possible que ces poussins soient ceux que nous avons vus éclore. Par ailleurs, nous observons trois autres adultes se nourrissant dans l'eau peu profonde du marais, et que notre présence ne semble pas déranger. Surprise désagréable en ce lendemain d'ouverture de la chasse, nous découvrons plus à l'intérieur, dans la partie inondée de la palue, le cadavre d'une Echasse fraîchement tuée et, non loin de là, un individu blessé à la patte se déplaçant avec difficultés.

Le 12 août, la physionomie du marais a changé : le niveau de l'eau a monté et les zones inondées sont beaucoup plus étendues. Un couple d'adultes alerte se contentant de nous suivre d'assez loin cependant que nous décombrons sept à huit Echasses juvéniles se déplaçant en une seule bande à travers le marais. A partir du 15 août, cinq individus seulement peuvent être observés, tous juvéniles, et ce jusqu'au 5 septembre, date de notre dernière visite.

Le bilan de cette nidification est donc encourageant puisque deux couples au moins, sinon trois, ont mené à bien leur nichée dans les marais de Trenvel. Il ne semble pas que l'extension de l'aire de nidification de l'Echasse à la Bretagne, amorcée en 1965 du fait de conditions peut-être particulières, soit un phénomène sans lendemain puisque, bien établie dans le Morbihan, l'espèce vient de faire un nouveau bond de 200 kilomètres vers l'ouest. Il ne fait pas de doute, d'autre part que la modification du biotope de Trenvel occasionnée par la brèche dans le cordon littoral de l'hiver 1966 ait favorisé l'installation de l'espèce. Cette partie de la palue a été transformée en une zone marécageuse plus ou moins inondée toute l'année et certainement plus favorable à retenir les Echasses en quête d'un lieu de reproduction. Le fait que la nidification de l'espèce dans les marais de Séné ait donné de bons résultats en 1965 et 1966 n'est peut-être pas non plus étranger à l'installation de l'Echasse à Trenvel. Mais les chances de voir cet oiseau s'installer en Baie d'Audierne ne seront sérieuses que dans la mesure où la préservation du site et la protection de l'espèce seront assurées. La première condition semble réalisée pour quelque temps encore; il n'en n'est pas de même pour la seconde comme le montrent nos constatations du 15 juillet. La destruction d'adultes sur leur lieu de nidification, si elle se renouvelait, ne manquerait sans doute pas de provoquer le départ des Echasses, oiseaux déjà instables par nature, vers des lieux plus hospitaliers.

G.J.O., 1966, Centrale Ornithologique: Le printemps 1965. O.D.F., n°47, 14-17.

S.M.O.H.N., 1966, Printemps 1966. Ailes & Nature, n°7, 16.

TUAL, A., 1965.- Notes sur quelques événements ornithologiques de la saison de nidification 1965. Ailes et Nature, n°6, 27-28.